



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 10 décembre 2013

LES DIPLÔMÉS EN MÉDECINE SPÉCIALISÉE DONT LA FORMATION EN ONTARIO A ÉTÉ FINANCÉE PAR L'ONTARIO QUITTENT LA PROVINCE POUR ALLER EXERCER AILLEURS, SELON LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE

(TORONTO) De nombreux diplômés en médecine spécialisée dont la formation en Ontario a été financée par l'Ontario quittent la province pour aller travailler ailleurs, alors qu'il y a souvent de longues listes d'attente pour les services chirurgicaux auxquels ils ont été formés. Telle est la constatation de la vérificatrice générale dans son *Rapport annuel 2013*.

« La formation d'un médecin spécialiste, y compris le programme de résidence postdoctorale pouvant durer jusqu'à cinq ans, coûte 780 000 \$ en moyenne à la province. Or, environ le tiers des diplômés en chirurgie spécialisée financés par l'Ontario — dont des neurochirurgiens et des chirurgiens cardiologues, orthopédistes, pédiatres et généraux — ne restent pas ici », a déclaré Mme Lysyk aujourd'hui après la diffusion de son rapport.

Par ailleurs, le temps d'attente après l'évaluation par un spécialiste, en orthopédie par exemple, peut atteindre 326 jours pour une chirurgie de l'avant-pied et 263 jours pour une chirurgie discale cervicale. En 2005-2006, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (le Ministère) et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités ont élaboré la stratégie ProfessionsSantéOntario pour pallier les pénuries de médecins et de personnel infirmier et réduire les périodes d'attente. La stratégie avait pour but d'aider l'Ontario à maintenir le nombre, la composition et la répartition appropriés de fournisseurs de soins de santé qualifiés. La stratégie a entraîné des dépenses de 738,5 millions de dollars en 2012-2013, et le Ministère y a affecté 3,5 milliards de dollars au cours des six dernières années.

Dans l'ensemble, cependant, l'Ontario n'a pas atteint son objectif de mettre en place le nombre, la composition et la répartition de professionnels des soins de santé requis pour répondre à ses besoins, bien que le nombre de médecins ait augmenté de 18 % entre 2005 et 2012 et les effectifs infirmiers, de 10 % entre 2006 et 2012.

La vérificatrice générale a notamment constaté ce qui suit :

- La province a réussi à accroître le nombre de médecins, mais l'accès aux soins de santé reste problématique pour certains groupes, particulièrement dans les régions rurales, éloignées et du nord de la province. En 2011, 14 % de la population de l'Ontario mais seulement 5 % de ses médecins habitaient des régions rurales.
- Les programmes de suppléance, qui sont censés permettre de combler les postes vacants de médecins à court terme dans les collectivités admissibles, particulièrement dans le Nord de l'Ontario, ont plutôt tendance à s'étendre en longueur. Au moment de l'audit, il y avait environ 200 postes vacants de spécialistes dans le Nord de l'Ontario, et le tiers des hôpitaux faisaient une utilisation continue des services de médecins temporaires depuis 2007.

- Le programme Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers offre un financement pour une période maximale de six mois dans l'espoir que les organisations bénéficiaires offriront un emploi permanent à temps plein aux nouveaux diplômés participants. Or, la proportion de participants au programme qui ont obtenu des postes permanents à temps plein était de seulement 25 % en 2010-2011 et 33 % en 2011-2012.

Renseignements :
Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale
(416) 327-1326

Des renseignements additionnels et le rapport au complet sont accessibles à www.auditor.on.ca